



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Energie BFE
Office fédéral de l'énergie OFEN
Ufficio federale dell'energia UFE
Swiss Federal Office of Energy SFOE

WEBINAIRE DE L'OFEN SUR L'OUTIL COS

« SUIVI D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS »



AGENDA

- Accueil
- Organisation & objectifs
- Les bases du suivi d'une CO
- Présentation dans l'outil COS
- Perspectives





ORGANISATION

- L'enregistrement de la présentation n'est pas autorisé 
- Groupe cible : conseillers en énergie 
- Posez vos questions sur le **chat** ou par **courriel** zv@bfe.admin.ch*



* *La présentation ainsi que les questions et réponses seront publiées sur le site zv-energie.admin.ch.*



OBJECTIF

En tant que conseiller(ère) en énergie,
vous recevez un aperçu de l'utilisation de l'outil COS
pour le suivi d'une convention d'objectifs.



LIENS & DOCUMENTS UTILES



Français ▾ ?

Outil COS

L'outil COS est la **plateforme pour les conventions d'objectifs visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂**. L'outil COS permet aux entreprises et à leurs conseillers en énergie de saisir et de suivre les conventions d'objectifs dans le cadre d'un processus transparent.

Vous pouvez vous inscrire et vous connecter à l'outil COS en cliquant sur le bouton ci-dessous.

S'inscrire / Se connecter

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet dédié aux conventions d'objectifs **zv-energie.admin.ch**. Vous trouverez également sur ce site des informations détaillées sur l'**outil COS** :

- Inscription et la connexion** - Instructions
- Quick Guide pour les entreprises** - Premiers pas dans l'outil COS
- Guide d'utilisation** - Informations générales sur l'outil COS
- Conditions d'utilisation** - de l'outil COS

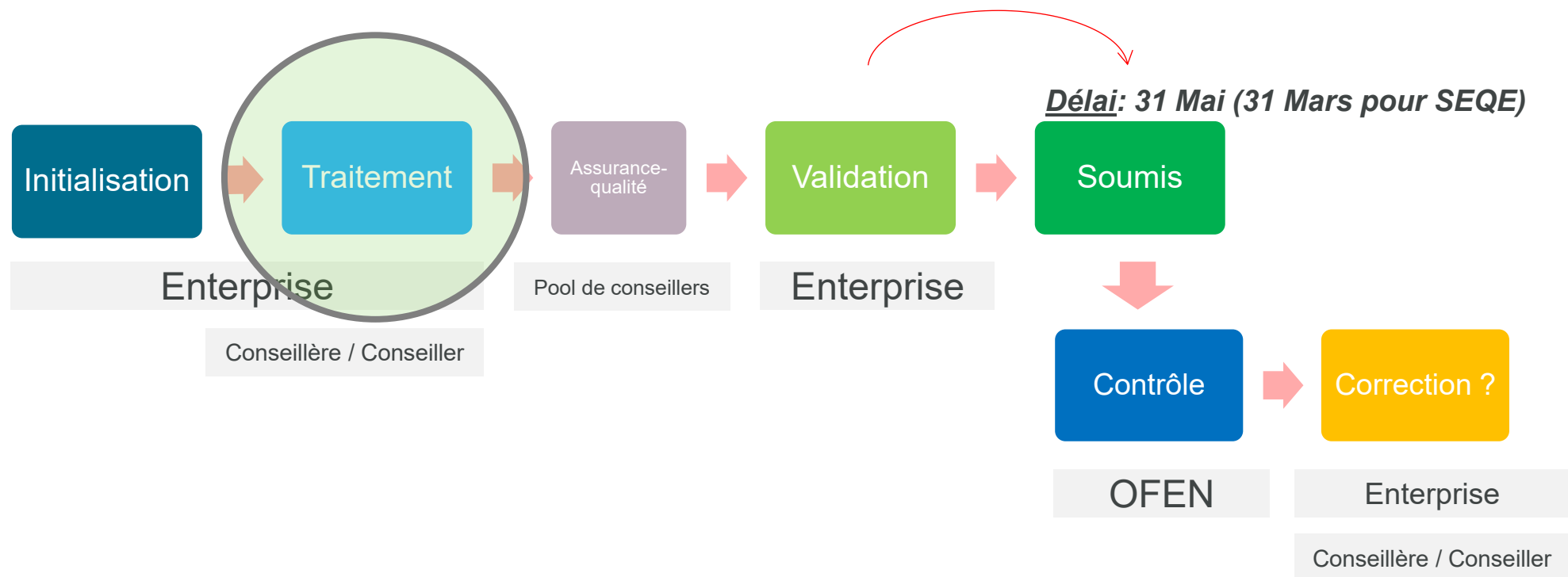
En cas de question ou de problème, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse **hotline-zv@bfe.admin.ch** (en allemand, français et italien) ou par téléphone au numéro **+41 61 927 66 04** (uniquement en allemand).

- cos-tool.bfe.admin.ch
- zv-energie.admin.ch
- [Guide d'utilisation](#)
- [Quick Guides](#)
- [Directive](#)



PROCESSUS DU SUIVI D'UNE CO

Condition : CO « en vigueur »*



*Comptabilité des marchandises possible pour OFDF, même si CO n'est pas « en vigueur ».



PRÉSENTATION DU SUIVI





MODÈLE DE MESURES

Modifiez l'effet réel pendant l'année de suivi

*** Taux de mise en œuvre**

%

Modifiez l'effet réel pendant l'année de suivi

*** Taux de mise en œuvre**

%

*** Justification de l'effet limité**



INFORMATIONS

Entreprises

Conseillers et conseillers en énergie

Auditrices et auditeurs

Aides

Outil COS

Page d'accueil > Outil COS > Quick Guides > Saisie d'un rapport de suivi

< Outil COS

Quick Guides

Inscription et connexion

Saisie d'une convention d'objectifs

Saisie d'un rapport de suivi

! Important à savoir

Le rapport de suivi pour une année donnée doit être soumis avant le **31 mai** de l'année suivante (ou avant le **31 mars** pour la finalité [SEQE](#)).

Pour plus d'informations, veuillez consulter la directive [🔗](#)

▼ Étape 1: Initialisation d'un rapport de monitoring

▼ Étape 2: Informer le conseiller

▼ Étape 3: Démarrer le traitement

▼ Étape 4: Saisie des données de suivi

▼ Étape 5 : Terminer la saisie des données

▼ Étape 6 : Contrôle par l'assurance qualité du pool de conseillers (COU uniquement)

▼ Étape 7 : Validation par l'entreprise

Quick Guide : Saisie d'un rapport de suivi



MERCI

N'hésitez pas à poser vos questions par e-mail zv@bfe.admin.ch